Rutshuru/Rubare
Rue du centre de santé. Maison Carlo-Volpato
Tél : +243997094203. +32467612907.
Mail : info@lisvdhe.org, secretariat.general@lisvdhe.org,
www.lisvdhe.org

Communiqué de presse

RDC : Exécutions de civils à Rutshuru — des crimes répétés dans un climat d'impunité totale

La LISVDHE dénonce avec la plus grande fermeté l'exécution brutale de trois civils innocents, dont Isaac, originaire du quartier Douane (Kako), et Meshack Kanoro, fils de Kanoro. Ces actes ont été commis sous le faux prétexte d'une opération de traque des FDLR.

L'une des victimes, issue de l'ethnie Nande et exerçant comme aide-chauffeur, n'avait aucun lien avec les FDLR ni avec les groupes armés dits « Wazalendo ». Il laisse derrière lui une épouse et des enfants, aujourd'hui plongés dans une détresse totale.

Ces exécutions s'inscrivent dans une série de violences répétées. Moins d'une semaine auparavant, quatre autres civils avaient été tués dans des circonstances similaires, au même endroit, par des éléments de l'AFC-M23. Cette répétition des crimes illustre une escalade inquiétante des violations des droits humains dans le territoire de Rutshuru.

Selon les informations recueillies, ces actes seraient commis sous l'autorité du colonel Kazarama et d'Innocent Zimurinda. Ces deux officiers sont associés à de graves accusations d'exactions. Le second est régulièrement cité comme récidiviste dans des affaires de massacres ayant conduit à l'existence de fosses communes à Rubare, Kiseguru, Buramba et Kiringa depuis 2005.

Malgré la gravité des faits, aucune mesure concrète n'a été prise pour mettre fin à ces crimes. Pire encore, des menaces de mort ont été proférées à l'encontre des agents de la LISVDHE pour avoir documenté et dénoncé ces violations.

Face à cette situation extrêmement préoccupante, la LISVDHE appelle :

- Les autorités nationales à diligenter des enquêtes indépendantes et à traduire les responsables en justice ;
- Les mécanismes internationaux de protection des droits humains à se saisir d'urgence de ces faits ;
- La communauté internationale à agir sans délai pour mettre fin à l'impunité ;
- À la protection immédiate des civils et des défenseurs des droits humains dans la région.

La répétition de ces crimes constitue une menace grave pour la vie des populations civiles et pour toute perspective de paix durable dans l'Est de la RDC. L'impunité ne peut plus être tolérée.

Fait à Genève, le 19 avril 2026



Anicet Katsuva
Président – LISVDHE